

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 19764

Numéro SIREN : 572 197 648

Nom ou dénomination : HUREL TEXTILES ET BRODERIES

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 75998

# DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 29-07-2019

N° DE DEPOT : 075998

N° GESTION : 1957B19764

N° SIREN : 572197648

DENOMINATION : HUREL TEXTILES ET BRODERIES

ADRESSE : 21 R OLIVIER METRA 75020 PARIS

MILLESIME : 2018

Désignation de l'entreprise : <u>SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>21 RUE OLIVIER METRA 75020 PARIS 20EME ARRONDISSEMENT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>57219764800031</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 915		
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	93 828		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	41 901	677	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	373 154	41 920	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV	7 800	
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
			Autres titres immobilisés	BD	BE		
			Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières*	BH	BI	20 962	20 962			
TOTAL (II)		BJ	BK	553 560	388 373	165 186	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	530 062	5 860	524 202
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 958		2 958
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 144 559	70 772	1 073 788
		Autres créances (3)	BZ	CA	510 797		510 797
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	5 642 211		5 642 211
Disponibilités		CF	CG	1 033 746		1 033 746	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	15 849		15 849	
	TOTAL (III)	CJ	CK	8 880 183	76 632	8 803 551	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	9 433 742	465 005	8 968 737	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES		Exercice N		31/12/2018	
						Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....255 000..... )				DA	255 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )				DC		
	Réserve légale (3)				DD	25 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )				DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )				DG	664 607	
	Report à nouveau				DH	2 499 769	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>				DI	125 869	
	Subventions d'investissement				DJ		
	Provisions réglementées *				DK		
			<b>TOTAL (I)</b>		DL	3 570 746	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
	Avances conditionnées				DN		
			<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	261 387	
	Provisions pour charges				DQ		
			<b>TOTAL (III)</b>		DR	261 387	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS		
	Autres emprunts obligataires				DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )				DV	3 860 850	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	465 679	
	Dettes fiscales et sociales				DY	797 911	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ		
Compte régul.	Autres dettes				EA	12 164	
	Produits constatés d'avance (4)				EB		
		<b>TOTAL (IV)</b>		EC	5 136 604		
Ecart de conversion passif *				ED			
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	8 968 737		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F			
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 136 604			
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES</u>							Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice N										
France				Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens *	FD	636 121	FE	4 709 112	FF	5 345 233		
		services *	FG	25 918	FH	86 815	FI	112 733		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	662 038	FK	4 795 927	FL	5 457 966		
	Production stockée *						FM			
	Production immobilisée *						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	1 322		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	149 796		
	Autres Produits (1) (11)						FQ	5 844		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>							FR	5 614 928	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS		
	Variation de stock (marchandises) *							FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	1 826 764	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							FV	-37 624	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	899 000	
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	87 039	
	Salaires et traitements *							FY	1 847 642	
	Charges sociales (10)							FZ	650 527	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	18 867	
			- dotations aux provisions					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC	45 894
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	21 784
	Autres charges (12)							GE	112 429	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>							GF	5 472 322	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							GG	142 606		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	27 932	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM		
	Différences positives de change							GN	1 494	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>							GP	29 426		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	60 573	
	Différences négatives de change							GS	1 046	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>							GU	61 619		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>							GV	-32 193		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>							GW	110 413		

Désignation de l'entreprise <u>SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 087
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	1 087
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	-1 087
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ	
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	-16 543
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	5 644 354
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	5 518 484
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	125 869
<b>RENOVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	1 000
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	13 105
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<b>Exercice N</b>	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités et amendes		1 045	
Charges et produits sur sinistres clients		41	
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>		<b>Exercice N</b>	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise <b>SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD	115 716	KE		KF	27 625	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[	Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[	Dont Composants M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[	Dont Composants M2	KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[	Dont Composants M3	KS	41 901	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	189 891	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	61 365	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	122 307	LC		LD	2 659
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	<b>TOTAL III</b>				LN	415 464	LO		LP	2 659	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	7 800	8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	20 962	1U		1V			
<b>TOTAL IV</b>				LQ	28 762	LR		LS			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	559 942	ØH		ØJ	30 284		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
						par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						1		2		3	
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
										4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO		LV	33 599	LW	109 743	IX
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	41 901	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	189 891	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	61 365	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	3 068	MT	121 898	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
<b>TOTAL III</b>				IY		NG	3 068	NH	415 055	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	7 800	ØZ
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	20 962	2G
	<b>TOTAL IV</b>				I3		NJ		NK	28 762	2H
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				I4		ØK	36 667	ØL	553 560	ØM	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=


Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES</u>								Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>		<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE	48 233	PF	1 281	PG	33 599	PH	15 915
Terrains			PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	40 838	QA	386	QB		QC	41 224
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	164 212	QE	4 317	QF		QG	168 529
	Matériel de transport		QH	49 999	QI	6 865	QJ		QK	56 864
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	102 892	QM	6 018	QN	3 068	QO	105 841
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>			QU	357 941	QV	17 586	QW	3 068	QX	372 458
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>			ØN	406 174	ØP	18 867	ØQ	36 667	ØR	388 373
<b>CADRE B</b>		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>								
		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements <b>TOTAL I</b>		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres Immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL III</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>		NL			NM			NO		
<b>Total général (I + II + III+IV)</b>		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			NY			NZ		
Total général non ventilé (NS+NT+NU)										
Total général non ventilé (NW-NY)										
<b>CADRE C</b>										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations							SP		SR	

Désignation de l'entreprise <b>SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES</b>								Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	243 753	4B	21 784	4C	4 150	4D	261 387
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	243 753	TV	21 784	TW	4 150	TX	261 387
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P	5 860	6R		6S	5 860
	Sur comptes clients	6T	163 279	6U	40 034	6V	132 541	6W	70 772
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	163 279	TY	45 894	TZ	132 541	UA	76 632	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	407 032	UB	67 678	UC	136 691	UD	338 019	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	67 678	UF	136 691			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : <b>SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES</b>				Néant <input type="checkbox"/> *							
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	20 962	UV		UW	20 962			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	77 611		77 611					
	Autres créances clients		UX	1 066 948		1 066 948					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY	9 840		9 840					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	237 278		237 278				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	26 603		26 603				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	5 654		5 654				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	226 071		226 071					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	5 350		5 350						
Charges constatées d'avance		VS	15 849		15 849						
<b>TOTAUX</b>		VT	1 692 167	VU	1 671 205	VV	20 962				
RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	465 679		465 679						
Personnel et comptes rattachés		8C	464 277		464 277						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	280 668		280 668						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 947		3 947					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	49 020		49 020					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 860 850		3 860 850						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 164		12 164						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	5 136 604	VZ	5 136 604						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	3 634 779			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

## **ANNEXE COMPTABLE**

# SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS                      NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O	
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O	
CRÉDIT BAIL		
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS	O	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O	
LES ENGAGEMENTS	O	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		
LES EFFECTIFS		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
COMMENTAIRES	O	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 8 968 736,89 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 125 869,49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	Lin. 2 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	Lin. 3 à 12 ans
- Logiciels	Lin. 1 ans
- Matériel de Transport	Lin. 4 ans
- Matériel bureau & informatique	Lin. 2 à 4 ans

## **PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société HUREL TEXTILE INDUSTRIES détient une participation financière à hauteur de 78% du capital de la SAS ATELIER GUINET immatriculée au RCS de Bourg en Bresse sous le numéro 834 105 959. La participation de la société HUREL a été inscrite à l'actif du bilan pour la somme de 7 800 euros.

Compte tenu de l'évolution de l'activité de l'Atelier Guinet au cours de l'exercice 2018, des bénéfices qu'elle a dégagés et du niveau de ses capitaux propres au 31 décembre 2018, les titres de participation n'apparaissent pas surévalués au bilan et n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation.

## **STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE
Avances et acomptes versés sur Immobilisations incorporelles	93 828
<b>TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES</b>	<b>93 828</b>

# ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	115 716		27 625
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		41 901		
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	189 891		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	61 365		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	122 307		2 659
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	415 464		2 659
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		7 800		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		20 962		
		<b>TOTAL</b>	28 762		
<b>TOTAL GENERAL</b>			559 942		30 284

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>		33 599	109 743	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				41 901	
		Inst. gal. agen. amé. divers			189 891	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			61 365	
		Mat. bureau, inform., mobilier		3 068	121 898	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>		3 068	415 055	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				7 800	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				20 962	
		<b>TOTAL</b>			28 762	
<b>TOTAL GENERAL</b>				36 667	553 560	

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	48 233	1 281	33 599	15 915
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		40 838	386		41 224
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		164 212	4 317		168 529
Matériel de transport		49 999	6 865		56 864
Mat. bureau et informatiq., mob.		102 892	6 018	3 068	105 841
Emballages récupérables divers					
	<b>TOTAL</b>	357 941	17 586	3 068	372 458
	<b>TOTAL GENERAL</b>	406 174	18 867	36 667	388 373

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

*SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES*

---

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## Détermination de la valeur actuelle

La valeur vénale est retenue pour déterminer la valeur actuelle

Une provision pour dépréciation des stocks de 5 860 euros a été constituée à la clôture de l'exercice. Elle représente des produits "retour clients" abîmés destinés à être vendus à des soldeurs.

# PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

*SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES*

---

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La réclamation formulée par la société MENDES, concernant la perte d'exploitation subie suite à la livraison de pièces défectueuses, a été provisionnée pour la somme de 239 603 euros depuis le 31/12/2016. A la clôture de l'exercice 2018, et à la date d'établissement des comptes annuels, aucune information ne nous a été communiquée concernant ce litige.

A la clôture de l'exercice, un litige salarié né le 16/11/2018 est provisionné à hauteur de 21 784 euros. La procédure est en cours auprès du conseil de prud'hommes de Paris.

# LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ATELIER GUINET - 0 ZAC DE LA GARE -BAT 3 01700 MIRIBE	10 000		78,00	86 613
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
<b>1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</b>										
ATELIER GUINET - 0 ZAC DE LA GARE -BAT 3 01700 MIRIBEL - 834	10 000		78,00	7 800	7 800	226 071		643 252	86 613	
<b>2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</b>										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					

## B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
  - a. Filiales françaises
  - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
  - a. Dans des sociétés françaises
  - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ÉTAT DES STOCKS

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	492 438,00	37 624,00		530 062,00
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>492 438,00</b>	<b>37 624,00</b>		<b>530 062,00</b>

# ACTIF CIRCULANT

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		20 962		20 962
	Clients douteux ou litigieux		77 611	77 611	
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients		1 066 948	1 066 948	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		9 840	9 840	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéficiaires		237 278	237 278	
	Etat & autres		26 603	26 603	
	coll. publiques		5 654	5 654	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés				
	Divers				
	Groupe et associés (2)		226 071	226 071	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
		<b>TOTAUX</b>	<b>1 692 167</b>	<b>1 671 205</b>	<b>20 962</b>

# ENTREPRISES LIÉES

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	7 800	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
<b>Total des immobilisations</b>	<b>7 800</b>	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	226 071	
Capital souscrit appelé, non versé		
<b>Total des créances</b>	<b>226 071</b>	
Disponibilités		
<b>Total des disponibilités</b>		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Total des dettes</b>		
Chiffre d'affaires	234 629	
Autres		
prestations assistance	17 407	
(commerciales/gestion/administrative)		

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		15 849
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>15 849</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		136 011
Autres créances		11 004
Disponibilités		
	<b>TOTAL</b>	<b>147 015</b>

# CAPITAUX PROPRES

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 540,00	33,82
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	7 540,00	33,82

# ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	465 679	465 679		
Personnel & comptes rattachés	464 277	464 277		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	280 668	280 668		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	3 947	3 947		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	49 020	49 020		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	3 860 850	3 860 850		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	12 164	12 164		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>5 136 604</b>	<b>5 136 604</b>		
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.				
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	3 634 779			

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 097
Dettes fiscales et sociales	714 776
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	12 164
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>792 037</b>

# CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

*SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES*

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 48 211 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

# ENGAGEMENTS

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

---

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## **DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)**

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

## **INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 33 487,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

# COMMENTAIRE

*SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES*

---

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**HONORAIRES VERSES AU COMMISSAIRE AUX COMPTES :**

Les honoraires du cabinet DBF AUDIT - 13 passage Dartois Bidot- 94100 SAINT MAUR DES FOSSES - pris en charge dans l'exercice s'élèvent à 19 400 euros HT.

**HUREL TEXTILES ET BRODERIES**  
**Société par actions simplifiée au capital de 255 000 euros**  
**Siège social : 21 Rue Olivier Metra, 75020 PARIS**  
**572197648 RCS PARIS**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit Juin, à 9 heures, les associés de la société HUREL TEXTILES ET BRODERIES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 21 Rue Olivier Metra 75020 PARIS, sur convocation faite par le Comité de Direction.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Madame Marie-Benjamine MALORIOL, en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Martin HUREL est désigné comme secrétaire.

La société DBF AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 7 540 actions sur les 7 540 actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport du Comité de Direction,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Rapport du Comité de Direction,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et quitus au Comité de Direction,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice.

La Présidente présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Comité de Direction et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte. Un débat s'instaure entre les associés. Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Comité de Direction et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 125 869,49 euros en totalité au crédit du compte de report à nouveau antérieur, dont le solde créditeur passera de 2 499 769,16 euros à 2 625 638,65 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2015 : Néant
- Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant
- Exercice clos le 31 décembre 2017 : 4 600 000,00 euros, soit 610,08 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 4 600 000,00 euros

Cette résolution est adoptée.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président  
Marie-Benjamin MALORIOL

Le secrétaire  
Martin HUREL



**RAPPORT sur les COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS le 31 DECEMBRE 2018**

*Aux associés,*

**OPINION**

*En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HUREL TEXTILES ET BRODERIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.*

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.*

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

*Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.*

*Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.*

7

**Indépendance**

*Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.*

**JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

*En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.*

- *Une provision pour risques et charges constituée sur l'exercice 2016 a été maintenue à la clôture des comptes. Nous nous sommes assurés, par les diligences que nous avons jugées appropriées, de la justification du montant provisionné et de son maintien.*
- *La société détient 78% de la société Atelier Guinet. Les titres de participation, pour 7,8K€, sont inscrits à l'actif du bilan. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons jugées appropriées afin de valider l'absence de dépréciation des titres inscrits à l'actif du bilan.*
- *Le stock représente 524K€ en valeur nette à la clôture de l'exercice, soit près de 6% du total de l'actif. Nous avons validé, par la mise en œuvre des diligences que nous avons estimées nécessaires, la valorisation de celui-ci.*
- *La trésorerie représente 74% de l'actif du bilan. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées appropriées pour valider cette rubrique.*

*Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.*

]

**VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS  
ADRESSES AUX ASSOCIES**

*Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.*

*Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.*

*En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.*

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT  
LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

*Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.*

*Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.*

*Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.*

**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A  
L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

*Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les*

7.

*anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.*

*Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.*

*Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :*

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs*

*pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier :*

- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

*Montigny-le-Bretonneux,*

*Le 12 juin 2019*

**Pour DBF AUDIT**

*Société de Commissariat aux Comptes  
Compagnie Régionale de Paris*



**Yves FOUCHET**

*Mandataire social*

*Commissaire aux Comptes*

# BILAN - ACTIF

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs au 31/12/18		% de l'actif	Valeurs au 31/12/17	
	Val. Brutes	Amort. & dépr.		Val. Nettes	% de l'actif
Capital souscrit non appelé					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
Immobilisations incorporelles				1	1
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	15 915	15 915			1 281
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes	93 828		93 828		66 203
Immobilisations corporelles					1
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages	41 901	41 224	677		1 063
Autres immobilisations corporelles	373 154	331 234	41 920		56 460
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations	7 800		7 800		7 800
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	20 962		20 962		20 962
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>553 560</b>	<b>388 373</b>	<b>165 186</b>	<b>2</b>	<b>153 768</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours				6	5
Matières premières et autres appro	530 062	5 860	524 202		492 438
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	2 958		2 958		12 266
Créances				18	11
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	1 144 559	70 772	1 073 788		992 302
Autres créances (3)	510 797		510 797		198 494
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement				63	67
Actions propres					
Autres titres	5 642 211		5 642 211		7 056 762
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 033 746		1 033 746	12	1 667 587
Charges constatées d'avance (3)	15 849		15 849		33 881
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 880 183</b>	<b>76 632</b>	<b>8 803 551</b>	<b>98</b>	<b>10 453 729</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>9 433 742</b>	<b>465 005</b>	<b>8 968 737</b>	<b>100</b>	<b>10 607 498</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an (brut)  
(3) Dont à plus d'un an (brut)



# BILAN - PASSIF

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## PASSIF

	Valeurs au 31/12/18	% du passif	Valeurs au 31/12/17	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 255 000 )	255 000	3	255 000	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		8		7
Réserve légale	25 500		25 500	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	664 607		664 607	
Report à nouveau	2 499 769	28	6 525 714	62
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	125 869	1	574 055	5
SITUATION NETTE	3 570 746	40	8 044 876	76
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 570 746</b>	<b>40</b>	<b>8 044 876</b>	<b>76</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	261 387		239 603	
Provisions pour charges			4 150	
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>261 387</b>	<b>3</b>	<b>243 753</b>	<b>2</b>
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			372	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 860 850	43	1 056 224	10
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	465 679	5	371 991	4
Dettes fiscales et sociales	797 911	9	886 649	8
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	12 164		3 634	
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>5 136 604</b>	<b>57</b>	<b>2 318 869</b>	<b>22</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>8 968 737</b>	<b>100</b>	<b>10 607 498</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

5 136 604

2 318 869

372



# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

## SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation en valeur      en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	5 457 966	100	6 110 876	100	-652 911	-11
dont à l'exportation :	4 795 927	88		50		
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>5 457 966</b>	<b>100</b>	<b>6 110 876</b>	<b>100</b>	<b>-652 911</b>	<b>-11</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 322		3 649		-2 326	-64
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	149 796	3	191 073	3	-41 277	-22
Autres produits	5 844		9 792		-3 948	-40
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>5 614 928</b>	<b>103</b>	<b>6 315 389</b>	<b>103</b>	<b>-700 462</b>	<b>-11</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 826 764	33	2 046 512	33	-219 748	-11
Variation de stocks	-37 624	-1	42 060	1	-79 684	-189
Autres achats et charges externes	899 000	16	996 480	16	-97 481	-10
Impôts, taxes et versements assimilés	87 039	2	100 697	2	-13 658	-14
Salaires et traitements	1 847 642	34	1 746 289	29	101 353	6
Charges sociales	650 527	12	594 586	10	55 941	9
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	18 867		31 016	1	-12 150	-39
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	45 894	1	36 607	1	9 287	25
Dotations aux provisions	21 784		4 150		17 634	425
Autres charges	112 429	2	14 310		98 119	686
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>5 472 322</b>	<b>100</b>	<b>5 612 707</b>	<b>92</b>	<b>-140 386</b>	<b>-3</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>142 606</b>	<b>3</b>	<b>702 682</b>	<b>11</b>	<b>-560 076</b>	<b>-80</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

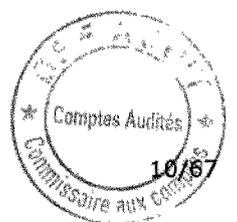
	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)			4		-4	-100
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	27 932	1	108 178	2	-80 247	-74
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change	1 494		4 946		-3 452	-70
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>29 426</b>	<b>1</b>	<b>113 128</b>	<b>2</b>	<b>-83 702</b>	<b>-74</b>
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	60 573	1	18 781		41 791	223
Différences négatives de change	1 046		386		660	171
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>61 619</b>	<b>1</b>	<b>19 167</b>		<b>42 452</b>	<b>221</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-32 193</b>	<b>-1</b>	<b>93 961</b>	<b>2</b>	<b>-126 154</b>	<b>-134</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>110 413</b>	<b>2</b>	<b>796 643</b>	<b>13</b>	<b>-686 230</b>	<b>-86</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion			500		-500	-100
Sur opérations en capital			4 046		-4 046	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>4 546</b>		<b>-4 546</b>	<b>-100</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	1 087		63 822	1	-62 735	-98
Sur opérations en capital			2 445		-2 445	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 087</b>		<b>66 266</b>	<b>1</b>	<b>-65 180</b>	<b>-98</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1 087</b>		<b>-61 720</b>	<b>-1</b>	<b>60 634</b>	<b>-98</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>						
Impôt sur les bénéfices	-16 543		160 868	3	-177 411	-110
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>5 644 354</b>	<b>103</b>	<b>6 433 064</b>	<b>105</b>	<b>-788 710</b>	<b>-12</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 518 484</b>	<b>101</b>	<b>5 859 009</b>	<b>96</b>	<b>-340 525</b>	<b>-6</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>125 869</b>	<b>2</b>	<b>574 055</b>	<b>9</b>	<b>-448 185</b>	<b>-78</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



## ANNEXE COMPTABLE



# SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES	0		



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 8 968 736,89 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 125 869,49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

## SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	Lin. 2 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	Lin. 3 à 12 ans
- Logiciels	Lin. 1 ans
- Matériel de Transport	Lin. 4 ans
- Matériel bureau & informatique	Lin. 2 à 4 ans

### PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société HUREL TEXTILE INDUSTRIES détient une participation financière à hauteur de 78% du capital de la SAS ATELIER GUINET immatriculée au RCS de Bourg en Bresse sous le numéro 834 105 959. La participation de la société HUREL a été inscrite à l'actif du bilan pour la somme de 7 800 euros.

Compte tenu de l'évolution de l'activité de l'Atelier Guinet au cours de l'exercice 2018, des bénéfices qu'elle a dégagés et du niveau de ses capitaux propres au 31 décembre 2018, les titres de participation n'apparaissent pas surévalués au bilan et n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation.

### STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTE

Désignation	VALEUR NETTE
Avances et acomptes versés sur Immobilisations incorporelles	93 828
<b>TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTE</b>	<b>93 828</b>



# ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	115 716		27 625	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		41 901			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		189 891		
		Matériel de transport		61 365		
		Matériel de bureau & mobilier informatique		122 307		2 659
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	415 464		2 659	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		7 800			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		20 962			
		<b>TOTAL</b>	28 762			
		<b>TOTAL GENERAL</b>	559 942		30 284	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine	
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>					
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			33 599	109 743	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				41 901		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				189 891	
		Matériel de transport				61 365	
		Mat. bureau, inform., mobilier		3 068		121 898	
		Emb. récupérables & divers					
		Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes						
		<b>TOTAL</b>		3 068	415 055		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				7 800		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				20 962		
		<b>TOTAL</b>			28 762		
		<b>TOTAL GENERAL</b>		36 667	553 560		



# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	48 233	1 281	33 599	15 915
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		40 838	386		41 224
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	164 212	4 317		168 529
	Matériel de transport	49 999	6 865		56 864
	Mat. bureau et informatiq., mob.	102 892	6 018	3 068	105 841
	Emballages récupérables divers				
	<b>TOTAL</b>	<b>357 941</b>	<b>17 586</b>	<b>3 068</b>	<b>372 458</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>406 174</b>	<b>18 867</b>	<b>36 667</b>	<b>388 373</b>

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				



# ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## Détermination de la valeur actuelle

La valeur vénale est retenue pour déterminer la valeur actuelle

Une provision pour dépréciation des stocks de 5 860 euros a été constituée à la clôture de l'exercice. Elle représente des produits "retour clients" abîmés destinés à être vendus à des soldeurs.



# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	<b>TOTAL</b>				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	243 753	21 784	4 150	261 387
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	<b>TOTAL</b>	<b>243 753</b>	<b>21 784</b>	<b>4 150</b>	<b>261 387</b>
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours			5 860		5 860
Sur comptes clients		163 279	40 034	132 541	70 772
Autres provisions pour dépréciation					
	<b>TOTAL</b>	<b>163 279</b>	<b>45 894</b>	<b>132 541</b>	<b>76 632</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>407 032</b>	<b>67 678</b>	<b>136 691</b>	<b>338 019</b>
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		67 678	136 691	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				

**Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée**



# PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La réclamation formulée par la société MENDES, concernant la perte d'exploitation subie suite à la livraison de pièces défectueuses, a été provisionnée pour la somme de 239 603 euros depuis le 31/12/2016. A la clôture de l'exercice 2018, et à la date d'établissement des comptes annuels, aucune information ne nous a été communiquée concernant ce litige.

A la clôture de l'exercice, un litige salarié né le 16/11/2018 est provisionné à hauteur de 21 784 euros. La procédure est en cours auprès du conseil de prud'hommes de Paris.



# LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ATELIER GUINET - 0 ZAC DE LA GARE -BAT 3 01700 MIRIBE	10 000		78,00	86 613
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

**Informations financières (5)**

**Filiales et participations (1)**

**A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)**

- 1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)  
ATELIER GUINET - 0 ZAC DE LA GARE -BAT 3 01700 MIRIBEL - 834
- 2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	10 000		78,00	7 800	7 800	226 071		643 252	86 613	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (S B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entrée avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au 5 A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
 (10) Les chiffres de l'exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute					
									Nette
<b>Filiales et participations (1)</b>									
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>									
1. Filiales non reprises au §A :									
a. Filiales françaises									
b. Filiales étrangères									
2. Participations non reprises au §A :									
a. Dans des sociétés françaises									
b. Dans des sociétés étrangères									

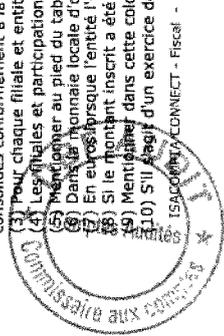
Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

**B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

1. Filiales non reprises au §A :
  - a. Filiales françaises
  - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
  - a. Dans des sociétés françaises
  - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Voir annexe au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



# ÉTAT DES STOCKS

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	192 438,00	37 624,00		530 062,00
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>492 438,00</b>	<b>37 624,00</b>		<b>530 062,00</b>



# ACTIF CIRCULANT

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				
	(1) (2)	Prêts				
		Autres immobilisations financières	20 962		20 962	
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	77 611	77 611		
		Autres créances clients	1 066 948	1 066 948		
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
		Personnel et comptes rattachés	9 840	9 840		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfiques	237 278	237 278		
		Etat & autres	26 603	26 603		
		coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés	5 654	5 654	
			Divers			
			Groupe et associés (2)	226 071	226 071	
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	5 350	5 350		
		Charges constatées d'avance	15 849	15 849		
		<b>TOTAUX</b>	<b>1 692 167</b>	<b>1 671 205</b>	<b>20 962</b>	
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
			- Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2)	des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
			Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



# ENTREPRISES LIÉES

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	7 800	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
<b>Total des immobilisations</b>	<b>7 800</b>	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	226 071	
Capital souscrit appelé, non versé		
<b>Total des créances</b>	<b>226 071</b>	
Disponibilités		
<b>Total des disponibilités</b>		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Total des dettes</b>		
Chiffre d'affaires	234 629	
Autres		
prestations assistance (commerciales/gestion/administrative)	17 407	



# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		15 849
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>15 849</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
	Créances rattachées à des participations	
	Autres immobilisations financières	
	Créances clients et comptes rattachés	136 011
	Autres créances	11 004
	Disponibilités	
	<b>TOTAL</b>	<b>147 015</b>



# CAPITAUX PROPRES

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 540,00	33,82
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	7 540,00	33,82



# ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	465 679	465 679		
Personnel & comptes rattachés	464 277	464 277		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	280 668	280 668		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	3 947	3 947		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	49 020	49 020		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	3 860 850	3 860 850		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	12 164	12 164		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>5 136 604</b>	<b>5 136 604</b>		
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.				
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	3 634 779			



# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 097
Dettes fiscales et sociales	714 776
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	12 164
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>792 037</b>



# CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 48 211 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.



# ENGAGEMENTS

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## **DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)**

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

## **INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 33 487,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.



# COMMENTAIRE

**SAS HUREL TEXTILE ET BRODERIES**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

**HONORAIRES VERSES AU COMMISSAIRE AUX COMPTES :**

Les honoraires du cabinet DBF AUDIT - 13 passage Dartois Bidot- 94100 SAINT MAUR DES FOSSES - pris en charge dans l'exercice s'élèvent à 19 400 euros HT.

